

AVIS D'IMPÔT 2019

IMPÔT SUR LES REVENUS de l'année 2018 La notice de cet avis est disponible dans impots.gouv.fr via la barre de recherche

Pour vos démarches, pas besoin d'original : il suffit de fournir une photocopie, vérifiable sur impots.gouv.fr/verifavis.

M DIAWARA FASSIRY OU MME DIAWARA AWA 14 RUE JEAN BAPTISTE CHARCOT 91300 MASSY

Vos références _

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal:

Déclarant 1 (C) : 30 07 051 740 189
Déclarant 2 (C) : 30 27 074 676 101

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 50 252

Référence de l'avis : 19 91 A362022 56

Adresse d'imposition au 01/01/2019 : 14 RUE JEAN BAPTISTE CHARCOT

91300 MASSY

Numéro FIP : 910 39 94 3038198789 3 A Numéro de rôle : 011 A

Date d'établissement : 09/07/2019

_____ Votre situation ____

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0 €

Montant restitué

771,00 €

Vous serez remboursé (e) prochainement par virement sur le compte :

FR45 3000 2080 3800 0003 8205 N26

CL RENNES SEVIGNE

Emetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Avec la mise en place le 1er janvier 2019 du prélèvement à la source, votre imposition sur les revenus non exceptionnels de 2018 est annulée.

Vous conservez le bénéfice de vos réductions et crédits d'impôts.

Vous retrouverez plus d'informations à l'intérieur de cet avis.

Vos démarches —

⇒ Sur impots.gouv.fr : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement

à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

→ Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

⇒ Par téléphone : Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 *

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H

Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ Sur place : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS MASSY - S.A.I.D. 2EME SECTEUR

8 AVENUE DE FRANCE - 91744 MASSY CEDEX

Tél: 01 69 93 58 17

* (Service gratuit + coût de l'appel)

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3° année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4° année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (II de l'article

60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

		RÉSIDENCE EXCLUSIVE		Résidence alternée					
SITUATION DU FOYER	Cas PARTICULIER	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
M		1							2.5

COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS (sous réserve de modification)

Votre compte bancaire : FR45 3000 2080 3800 0003 8205 N26

CL RENNES SEVIGNE

L'acompte sur les revenus sans organisme collecteur sera prélevé sous la référence unique de mandat :

FR46ZZZ0050023J07J5A740119PAS2A

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Salaires	. 34183	1506		
Autres revenus imposables	11366			
Revenus des associés et gérants				
donnant lieu à acompte	13500			
Total des salaires et assimilés 2	. 59049	1506		
Déduction 10% ou frais réels	5905			
Déduction minimale		- 437		
Salaires, pensions, rentes nets	. 53144	1069		54213
Revenu brut global	.			54213
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL 10		Montant déclaré	Montant retenu	
Pensions alimentaires ¹⁶		3961	3961	
Total des charges déduites ¹¹	•			- 3961
Revenu imposable				50252
Impôt sur les revenus soumis au barème 14				3548
Impôt sur le revenu net avant corrections				3548
Reprise de l'avance perçue sur				
réductions et crédits d'impôt	-			+ 379
Impôt total, et reprises éventuelles, avant crédits d'impôt	.		3927	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant	Montant	Montant	
•	déclaré	Montant calculé	retenu	
Frais de garde des jeunes enfants	déclaré . 4740			4470
Frais de garde des jeunes enfants	déclaré . 4740	calculé	retenu 2300	
Frais de garde des jeunes enfants	déclaré . 4740		retenu	- 1150 - 3548
Frais de garde des jeunes enfants	déclaré . 4740	calculé	retenu 2300	
Frais de garde des jeunes enfants	déclaré . 4740	calculé	retenu 2300	- 3548
Frais de garde des jeunes enfants	déclaré . 4740	calculé	retenu 2300	
Frais de garde des jeunes enfants	déclaré 4740	calculé	retenu 2300	- 3548
Frais de garde des jeunes enfants	déclaré 4740	calculé	retenu 2300	- 3548
Frais de garde des jeunes enfants	déclaré 4740	calculé 3548	retenu 2300	- 3548
Frais de garde des jeunes enfants	déclaré 4740	calculé 3548	retenu 2300	- 3548
Frais de garde des jeunes enfants	déclaré 4740 AUCUNE DEMARG	calculé 3548	retenu 2300	- 3548
Frais de garde des jeunes enfants	déclaré 4740 AUCUNE DEMARG	calculé 3548	retenu 2300	- 3548 - 771 - 771

AVIS D'IMPÔT 2019	Impôt sur les revenus de l'année 2018			
>>> Suite de votre avis				
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401				